

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ASSOCIATION ISP DE L'OUEST

Sommaire

Présentation de l'internat de Santé Publique et de l'association ISP de l'Ouest.....	3
Formation des internes de Santé Publique	3
Association ISP de l'Ouest.....	3
Projet pédagogique	4
Disciplines concernées	4
Contenu et la planification des formations dispensées.....	4
Niveau des formations et gradation de technicité.....	4
Formation des nouveaux internes.....	5
Gestion des supports de cours et des documents annexes.....	6
Annexe 1 : Référentiel du CUESP (« portfolio »)	7

Présentation de l'internat de Santé Publique et de l'association ISP de l'Ouest

Formation des internes de Santé Publique

L'internat de Santé Publique débute après la 6^e année de médecine, suite au choix de la spécialité Santé Publique au concours de l'ECN (ex concours de l'internat).

D'une durée de 4 ans, à l'issue de laquelle les internes obtiennent le Diplôme d'Études Spécialisées (DES) en Santé Publique et Médecine Sociale, cette formation correspond au troisième cycle des études médicales.

Cependant, à l'inverse des autres spécialités (par exemple la gastro-entérologie), la Santé Publique requiert que l'interne se forme à de nombreuses disciplines qui n'ont jamais été abordées lors du premier et du second cycle des études médicales. Parmi ces disciplines, citons l'économie de la santé, la qualité-sécurité des soins, l'analyse et le pilotage de politiques publiques, qui sont des exemples frappants de domaines de compétence fortement liés avec la Santé Publique, et néanmoins bien éloignés des formations de « tronc commun » des six premières années de médecine.

L'exercice dans l'une de ces disciplines requerra bien souvent l'obtention d'un diplôme de niveau Master 2 pour un interne de Santé Publique, qui lui assurera une formation théorique poussée, ainsi qu'une reconnaissance sur le marché du travail que le titre de Médecin de Santé Publique ne lui permet pas aujourd'hui.

Toutefois, une expertise minimale dans chacune de ces disciplines est aujourd'hui nécessaire dans l'exercice d'un médecin de Santé Publique. De plus, le choix de sa spécialité, corrélé actuellement au choix de sa formation de Master 2, ne saurait se concevoir sans des notions de bases de l'ensemble des spécialités qui lui sont accessibles.

Association ISP de l'Ouest

L'association ISP de l'Ouest a été créée en début d'année 2016 avec comme objectifs principaux d'une part la création ou la pérennisation d'initiatives de formations pour les internes de Santé Publique, et d'autre part l'apport d'un soutien logistique et organisationnel pour les formations au sein de l'interrégion Ouest (dont font partie les séminaires biannuels interrégionaux).

À cette fin, les ISP de l'Ouest ont pris le parti de définir un projet pédagogique ci-après, s'appuyant sur le référentiel (« portfolio », Annexe 1) proposé par le collège universitaire des enseignants de Santé Publique (CUESP). Ce projet sera soumis à réévaluation annuelle, par les membres de l'association, lors de son assemblée générale, qui aura lieu courant septembre, pendant le séminaire de validation.

Grâce à ce document, les ISP de l'Ouest souhaitent encadrer, dans un premier temps, l'organisation des formations mensuelles interrégionales par vidéoconférence pour les internes de Santé Publique mises en place dès juin 2016.

Projet pédagogique

Disciplines concernées

Cette liste se base sur le référentiel du CUESP (annexe 1)

- Santé, Déterminants, Système de santé
- Recherche documentaire
- Communication
- Informatique
- Management
- Ethique et déontologie
- Evaluation
- Recherche clinique et épidémiologique
- Biostatistiques
- Promotion de la santé et éducation
- Économie de la santé
- Gestion des risques, contrôle des maladies infectieuses transmissibles
- Gestion du risque environnemental
- Veille sanitaire
- Politique de santé
- Management
- Information médicale

Contenu et planification des formations dispensées

Les formations dispensées, pour être en accord avec ce projet pédagogique, devront porter sur l'une des thématiques ci-dessus, et respecter une progression dans chaque thématique sur un cycle de 4 ans (durée de l'internat de Santé Publique). Un grade de technicité sera apposé à chaque formation, de 1 à 3, qui permettra au public de se situer par rapport à la formation, et d'évaluer l'intérêt relatif de chacune. Les grades de technicité seront définis dans le paragraphe correspondant ci-après. Idéalement, les formations dispensées la première année devraient toutes correspondre à une technicité de 1.

La présentation de démarches ciblées lors de l'une de ces formations devra toujours se faire en démonstration d'un concept général applicable à d'autres situations, et correspondant au niveau défini par le grade de technicité.

Sur le planning de formation apparaîtra une brève description de chaque intervention en 2 à 3 lignes rédigée par l'intervenant. Celle-ci cadrera le sujet plus précisément que le titre et la discipline.

Niveau des formations et gradation de technicité

Le but de ces formations étant principalement d'apporter un niveau de culture générale dans les différents domaines de la Santé Publique pour l'ensemble des internes participants, les grades de technicité ont été définis comme suit :

- Grade 1 : apporte des connaissances élémentaires, dont les prérequis ne dépassent pas le niveau d'un master 1 Santé Publique
- Grade 2 : consolide les connaissances élémentaires, les prérequis étant idéalement fournis par une formation de grade 1 préalable, ou pouvant être obtenus par le biais

Projet Pédagogique de l'association ISP de l'Ouest

d'un travail personnel d'une durée inférieure ou égale à 4h (documentation fournie ou disponible en ligne)

- Grade 3 : apporte des connaissances superflues pour l'interne non spécialiste, mais offrant une perspective sur les possibilités de la discipline

La priorité sera donnée aux formations de grade 1 et 2.

Formation des nouveaux internes

Une nouvelle promotion d'internes arrivant tous les ans, les supports de cours et les enregistrements des vidéoconférences (selon accord et possibilités techniques) seront conservés pour leur permettre de prendre le cycle en cours.

Gestion des supports de cours et des documents annexes

Les formations réalisées par les intervenants dans le cadre décrit ci-dessus le seront à titre gratuit.

Pour des raisons d'organisation, si l'intervenant ne désire pas que les fichiers vidéos résultant de la vidéoconférence soient partagés, il est préférable qu'il notifie son contact au sein de l'association au moins 24h avant le début de la conférence.

Afin de permettre la consultation en ligne, pour les internes n'ayant pas pu assister à la formation ou ceux désirant compléter leurs notes, l'association les ISP de l'Ouest rendra disponible sur son site le support de cours en format PDF, et ce dans les 7 jours suivant la formation.

Pour garantir la possibilité de préparer les interventions de grade 2 ou 3, les documents nécessaires à l'acquisition des prérequis seront mis en ligne par l'association au moins 4 semaines avant l'intervention.

Toute intervention aura été précédée de l'envoi de ce document à l'intervenant, et la réalisation de ladite intervention vaut acceptation des conditions décrites ci-dessus.

Annexe 1 : Référentiel du CUESP (« portfolio »)